

**Aperçu sur les sources de l'histoire de l'Afrique
en Afrique francophone et le programme
*FONTES HISTORIAE AFRICANAE***

***An Overview of the Resources about the History of Africa in
Francophone Africa and the Project
FONTES HISTORIAE AFRICANAE***

**مصادر تاريخ أفريقيا وبلدانها الناطقة بالفرنسية ومشروع
"فونت استوريا أفركانا": نظرة عامة**



Bruno Delmas

Professeur d'archivistique contemporaine à l'École nationale des chartes (1977-2007). Directeur de l'INTD-CNAM Paris (1981 à 1996),

Conservateur aux Archives nationales (1966-1971), responsable du centre de formation des archivistes de l'université de Dakar (1973-1976),

Professeur visiteur à l'Institut supérieur de documentation de Tunis (1982-1990). Membre de l'Académie des sciences d'outre-mer et président de la première section.

bdelmas@noos.fr

Résumé : Le groupe de travail français des Fontes Historiae Africanæ s'est donné pour mission la collecte et la publication de sources inédites relatives à l'histoire de l'Afrique. Ces sources d'origine et de nature très variées sont soumises à de nombreuses menaces. L'auteur de l'article nous présente, dans un premier temps, les objectifs du programme Fontes Historiae Africanæ et la méthodologie adoptée pour recenser des sources autochtones produites au sud du Sahara, au Sahara et dans la zone sahélienne. Uniques, fragiles et géographiquement dispersées, ces sources sont caractérisées par leur diversité. L'auteur

décrit de manière exhaustive, dans un deuxième temps, la typologie de ces sources selon des paramètres bien définis. Parallèlement, il précise la provenance de ces documents, leur mode de création et leur support documentaire. Enfin, il rappelle la nécessité de s'intéresser aux manuscrits africains.

Mots clés : Archives- Histoire de l'Afrique- Sources d'information- Manuscrits africains

Abstract : The French working group of Fontes Historiae Africanæ has set itself the task of collecting and publishing unpublished resources regarding African history. These resources of very different origins and nature are subject to numerous threats. The author of the article will, as a first step, present the objectives of the Fontes Historiae Africanæ program and the methodology adopted to identify indigenous resources produced in the south of the Sahara, in the Sahara and in the Sahelian region. Unique, fragile and geographically dispersed, these resources are characterized by their diversity. In a second step, the author comprehensively describes the typology of these resources according to well-defined parameters. At the same time, he indicates the origin of these documents, their mode of creation and their documentary support. Finally, he emphasizes the need to focus on African manuscripts.

Key words : Archives- African History-information Resources- African manuscripts.

ملخص : وضعت مجموعة العمل الفرنسية "فونت استوريا أفريكانا" Fontes Historiae Africanæ على عاتقها مشروع جمع وطباعة مصادر غير منشورة عن تاريخ أفريقيا ذات أصول وطبيعة مختلفة، تتعرض اليوم إلى تهديدات عديدة. وفي الجزء الأول من الدراسة، يسعى الباحث، إلى بيان أهداف المشروع والمنهجية المعتمدة لضبط المصادر الأصلية المنتجة في مناطق جنوب الصحراء، والصحراء والساحل. وإن هذه المصادر، على تنوعها وتفردها، ما زالت تتميز بالهشاشة والتشتت الجغرافي. وفي الجزء الثاني، يستعرض الباحث بشكل تفصيلي أصناف هذه المصادر ويحدد طبيعتها وفق معايير مضبوطة. كما تم بالتوازي مع ذلك بيان أصل هذه الوثائق ومصدر نشأتها وأوعيتها. مذكراً في الأخير بضرورة الاهتمام بالمخطوطات الأفريقية.

الكلمات المفتاحية : الأرشيف- تاريخ إفريقيا -مصادر المعلومات- المخطوطات الإفريقية.

Introduction

En prélude à une *Histoire de l'Afrique noire, des origines à nos jours*, publiée en 1972 par l'historien burkinabé, Joseph Ki Zerbo et en 1991 de *l'Histoire générale de l'Afrique*, ouvrage collectif en huit

volumes¹, un état général très détaillé et approfondi des sources européennes avait déjà été entrepris avec la publication, par le Conseil international des archives, au début des années 1970, dans la collection du *Guide des sources de l'histoire des nations*, de la série des *Sources de l'histoire de l'Afrique au Sud du Sahara dans les archives de ...*².

Le guide relatif à l'Afrique française, piloté par un groupe de spécialistes, est de très loin le plus développé de tous ceux qui ont été publiés (dix fois plus de pages que chacun des autres volumes) en comparaison des autres pays européens (Allemagne, Espagne, Italie, Saint-Siège, Scandinavie), en raison de l'investissement personnel des archivistes et bibliothécaires français dans l'entreprise. Cet état des fonds frappe par l'abondance des sources d'archives ou de manuscrits dans les services d'archives et les bibliothèques françaises. Depuis quarante ans, d'autres ouvrages ont été publiés en France et en Europe, en particulier en Grande Bretagne et en Belgique dans le cadre de la collection des *Fontes Historiae Africanae*³, publiés sous la direction de l'*Union académique internationale*. Ils révèlent ou donnent accès à des sources inconnues ou complètent et précisent celles que l'on avait précédemment publiées.

A l'issue de la Première Guerre mondiale, il y a eu une multiplication d'initiatives de création d'organismes internationaux pour prévenir le retour de la guerre. La plus emblématique est celle de la société des Nations le 28 avril 1919. A l'initiative de l'Académie des inscriptions et belles lettres et de l'Académie des sciences morales et politiques, a été créée en 1919 l'Union Académique internationale (UAI), cette union avait pour objectif de réunir les académies et les savants des différents pays européens autour de projets scientifiques communs pour une meilleure connaissance réciproque. L'UAI regroupe aujourd'hui des

¹ *L'Histoire générale de l'Afrique*, ouvrage collectif en huit volumes, Paris, Présence africaine/Edicef/Unesco.

² Ouvrages parus :

T. 1. République fédérale d'Allemagne, 1970, pp. XIV-186.

T. 3. *Sources de l'histoire de l'Afrique au Sud du Sahara dans les archives et les bibliothèques françaises*. Vol. 1 Archives, 1971, pp. XIX-959.

T. 4. *Sources de l'histoire de l'Afrique au Sud du Sahara dans les archives et les bibliothèques françaises*. Vol. 2 Bibliothèques, 1971, pp. IV-101.

T. 8. Scandinavie.

La Grande Bretagne, les Pays-Bas, le Portugal et la Belgique ont décidé de publier à part les guides les concernant.

³ Voir la note n°1 ci-dessus.

Académies et organismes de recherche de soixante sept pays dans les domaines des sciences humaines et sociales. Ses objectifs sont de favoriser des programmes scientifiques inter-académiques. A ce titre elle gère une cinquantaine de programmes portant principalement sur des questions d'archéologie et d'érudition, auxquels participent les académies concernées.

Il y a trois ans l'Union a demandé à l'Académie des sciences d'outre-mer d'entrer dans un de ces programmes intitulé *Fontes Historiae Africanae*, dans lequel les anglais et les belges notamment sont particulièrement actifs. En l'occurrence, il s'agissait de publier des sources inédites relatives à l'histoire de l'Afrique avec une préférence pour les sources autochtones, notamment en langue vernaculaire et en écriture Ajami. Ces sources peuvent se trouver en Europe et surtout en Afrique même, domaine qui a été relativement peu exploré.

Je voudrais pour ma part esquisser quelques réflexions méthodologiques que suscite ce programme. Que signifie exactement publier des sources de l'Afrique francophone ? Cette question appelle un certain nombre de précisions. Il faut d'abord définir l'espace géographique concerné. Il faut également dire quels types de sources on trouve, et enfin dire comment on veut faire ces éditions, pourquoi faire ?

I. Le « cahier des charges » de l'Union académique internationale pour la publication des *Fontes Historiae Africanae*

Pourquoi publier des sources inédites ? si ce n'est pour faciliter l'accès aux historiens et à tout citoyen, à des documents fiables sur l'histoire du pays, documents uniques, inconnus, inaccessibles, indéchiffrables et fragiles.

La France est certainement un des pays non africain qui possède le plus de sources d'archives sur le passé de l'Afrique au sud du Maghreb. Il est bien évident que celles qui proviennent des territoires qu'elle a administrés sont abondantes. Il s'agit d'un espace géographique immense (environ 10 000 000 de kilomètres carrés), qui correspond aux territoires de l'Afrique hors Maghreb méditerranéen, soit l'Afrique occidentale française (AOF), l'Afrique équatoriale française (AEF), sans oublier plus à l'est Djibouti, voire Madagascar et les Comores. Espace immense, aux climats très variés, qui ont façonnés une multitude de peuples et un nombre infini de langues et de cultures que l'histoire a également marqués.

Dans la diversité des sources, ce sont les sources, littéraires ou diplomatiques (archivistiques) de l'histoire qui intéressent par définition le programme des *Fontes Historiae Africanae* ; sources directement ou indirectement autochtones, ce qui laisse de côté, pour une large part, certaines sources proprement coloniales.

La méthode à appliquer est celle de l'érudition classique d'édition critique : la transcription du texte en langue vernaculaire ou arabe, et en écriture originelle ou écriture arabe, avec la traduction si nécessaire du texte en français et/ou en anglais. Ce travail implique une collaboration avec d'autres partenaires notamment des pays concernés d'Afrique (UAI), mais aussi des pays voisins, Maghreb notamment, qui ont eu de longues dates des relations avec cette région. Ces conditions requièrent de faire au préalable un état des lieux.

II. Esquisse d'un tableau général des sources africaines de l'histoire de l'Afrique

Pour ce qui est de la France, ces sources sont d'une grande complexité en raison de leurs origines et de leurs natures très variées. Elles sont la résultante, pour simplifier, de trois paramètres qui se combinent dans le temps, sans se recouper dans l'espace :

- trois grandes régions géographiques le désert du Sahara, le Sahel et la forêt tropicale,
- trois administrations différentes pour des territoires voisins, parfois imbriqués, relevant de la France, développant des régimes administratifs et juridiques différents : le ministère de l'intérieur (Algérie), le ministère des colonies (AOF, AEF, Territoire français des Afars et des Issas, Madagascar et Comores) et le ministère des Affaires étrangères (protectorat : Tunisie, Maroc ; mandat : Togo et Cameroun).
- deux zones géographico-culturelles, une zone anciennement islamisées, et une zone traditionnellement animiste et plus récemment partiellement christianisée :
- la zone de la forêt tropicale au sud du Sahel, de tradition orale et qui n'a pas véritablement connu l'écriture avant la colonisation française. Voir à ce sujet d'Ibrahima THIOUB, *Patrimoine et sources historiques en Afrique*.
- la zone « saharo-sahélienne » qui a connu l'écriture tifnagh de la langue tamazigh des touaregs et, à partir du XIII^e siècle, l'écriture arabe, et surtout l'arabe à la suite de l'islamisation de cette région, comme le

montrent *Les manuscrits historiques arabo-africains* de Vincent Monteil inventaire, par pays d'origine (essentiellement d'Afrique occidentale) et par genres, des manuscrits réunis et conservés à l'IFAN.

Des sources relatives à l'Afrique importantes, de formes très diverses, autochtones ou non, pour des objets très différents, en partie dispersées au cours de l'histoire.

II.1. Aperçu sur la nature et la situation des sources écrites au sud du Sahara

Au sud du Sahara les sources écrites sont surtout indirectes, la tradition orale y étant dominante pendant longtemps et très importante encore aujourd'hui. Quelques exemples.

- Les sources autochtones recueillies par l'administration pour concilier la justice traditionnelle indigène et le droit français. Des coutumiers indigènes sont rédigés au fur et à mesure de l'arrivée des administrations et de l'implantation de la justice coloniale. Le premier est celui de Clozel et Villamur, publié en 1902, *Coutumes indigènes de Côte d'Ivoire*, et en 1904 Villamur et Delafosse : *Coutumes rédigées et codifiées d'après les documents officiels les plus récents*.

Dans le même temps sont pris le décret de 1903 et la circulaire de 1905 du gouverneur général de l'Afrique Occidentale française, Roume, qui recommande à ses administrateurs et magistrats de recueillir les coutumes, et enfin la circulaire du 19 mars 1931 sur la justice indigène du gouverneur général Brévié. Celui-ci lance une vaste campagne de codification des coutumes dans toute l'AOF. Les coutumes sont collectées localement par les chefs de cercles auprès des anciens, la diversité en est extrême dans des territoires peu étendus, bien en-deçà des limites des cercles et circonscriptions locales. Dans le travail de codification effectué dans le cadre de chaque colonie, il est recommandé aux administrateurs de les respecter au maximum. Les documents de cette collecte se trouvent en général conservés dans les archives de chaque pays, et aussi, pour l'Afrique de l'Ouest, aux Archives de l'AOF ou à l'IFAN à Dakar. Mais une large part de la rédaction, de l'interprétation et de la codification est faite par des magistrats formés à l'Ecole coloniale, pétris d'un droit français qu'ils sont chargés d'introduire en le conciliant avec les coutumes locales, ce qu'ils font selon les personnes avec plus ou moins de souplesse et de zèle. Cette origine pose la question de la critique de ces recueils sur la façon dont chaque fois l'administrateur ou le magistrat a interprété les instructions qui lui étaient données dans une perspective pragmatique ou purement juridique.

On ne doit pas non plus négliger la consignation par les chefs de cercle de traditions orales sur l'histoire, la généalogie des chefs, recueillies auprès des griots, et publiés dans les monographies de cercles.

Enfin, il y a tous les contes et poèmes recueillis par les missionnaires, les militaires, les ethnologues et anthropologues et publiés, mais qui relèvent souvent plus de la littérature que de l'histoire. Les éditions Karthala, réalisent aujourd'hui un travail d'édition considérable, en particulier avec la collection « tradition orale », riche de cinquante titres.

Il existe aussi depuis le début du XIXe siècle des documents statistiques éparpillés aussi bien dans le *Bulletin officiel de la Marine et des Colonies* que dans les rapports périodiques des différentes administrations des territoires. Ces documents mériteraient des compilations systématiques et des publications critiques qui serait précieuse pour l'étude de l'histoire de la population, des productions locales et du commerce colonial et de leur évolution.

Les cartes dont il existe des collections anciennes à la Bibliothèque nationale de France, à l'Institut géographique national (IGN), mais aussi aux archives militaires (Armée de terre et Marine) à Vincennes ainsi que dans les services nationaux - Archives nationales d'Aix-en-Provence -, ou locaux d'archives, sans parler de certaines sociétés savantes –Sociétés de géographie par exemple-, imposent là encore un travail en équipe pour publier des recueils critiques des cartes les plus fiables et les plus riches en toponymes.

Les sources audiovisuelles plus récentes encore peuvent être exploitées. Qu'il s'agisse de la collection de photographies de la société de géographie conservée à la Bibliothèque nationale notamment, Plus récemment apparus sont les enregistrements sonores depuis la fin des années 1950.

Les enregistrements et les consignations de récits oraux faits par des ethnologues et la publication de ces enregistrements sont surtout « littéraires ». Enfin, les films des reportages de Pathé et Gaumont, des services administratifs, des armées avec les films ethnographiques de l'ancien Musée de l'homme (Jean Rouch), sans oublier les archives de la radio et de la télévision de l'Institut national de l'audiovisuel.

Enfin, il faut faire une mention spéciale des archives des congrégations missionnaires (pères blancs, spiritains, etc.) dont les religieux, sans oublier les pasteurs protestants, ont souvent été les premiers et les plus proches des populations qu'elles évangélisaient et

instruisaient, et s'efforçaient de comprendre. Les recueils de traditions, les correspondances par exemples peuvent être des sources particulièrement riches – spiritains -. Ces archives sont en général conservées au siège des maisons mères de ces institutions religieuses.

Toutes ces sources ont leur pendant ou complètent les sources conservées localement dans les différents pays et leurs institutions dont les Archives et les bibliothèques. Ainsi sont conservés aux archives orales à Dakar, les enregistrements réalisés depuis les années 1950, mais leur conservation n'est pas attestée et leur accès semble difficile. Importantes sont les archives des radios et télévisions locales qui en général ont conservées depuis les années 1950 dans des conditions précaires (syndrome du vinaigre), les documents produits sur place. Enfin, il ne faut pas oublier les archives et bibliothèques des pays limitrophes de cette région, ceux du Maghreb en particulier et celles des puissances coloniales voisines.

Ces quelques rappels, s'ils sont bien connus, soulignent le fait que face à l'abondance des possibilités, il faut faire le choix du type de sources qu'il est souhaitable de publier et qu'une large partie de la démarche doit s'appuyer sur une participation réelle des pays concernés, des institutions de conservation des sources et des chercheurs et laboratoires de recherche universitaires spécialisés dans telle ou telle source. Cette remarque se pose dans un contexte très différent, mais selon des modalités comparables dans la zone sahélienne.

II.2. Aperçu sur la nature et la situation des sources écrites au Sahara et dans la zone sahélienne

Au Sahara et dans la zone sahélienne qui a été islamisée au cours du temps (XIIIe-XIXe siècles), la situation est toute autre. L'écriture s'y est considérablement développée, portée par la diffusion de la religion musulmane. L'écriture arabe a remplacé l'écriture berbère, produisant des manuscrits appelés ajami c'est-à-dire en langues locales, mais en caractères arabes, que l'on trouve dans tous les pays de la région, puis assez vite en la seule langue arabe. Ce transfert a eu pour conséquence au bout de quelques générations la quasi disparition au Maghreb des textes en langue et écriture berbère, car ils n'étaient plus lus et compris, ce qui nous prive des sources de l'histoire la plus ancienne, qui nous est connue indirectement par bribes par les textes médiévaux en Occident (Espagne), elle s'est conservée plus longtemps chez les touarègues du désert.

Les manuscrits arabes du Sahara et du Sahel sont dans une situation paradoxale : une abondance extraordinaire de manuscrits qui se comptent

par dizaines de milliers, abondance qui masque une ressource documentaire rare et précieuse, largement redondante, fragile et peu accessible. Cette circonstance s'explique par l'arrivée tardive de l'imprimerie dans l'empire ottoman et en particulier au Maghreb au milieu du XIX^e siècle. Ce retard a eu deux conséquences : les textes qui méritent d'être diffusés, ont été recopiés à l'infini, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, avec, bien entendu la multiplication de variantes, de commentaires et d'ajouts, au lieu de susciter comme en Europe avec l'imprimerie la recherche critique du texte le plus authentique et d'être en même temps relativement figés dans sa diffusion par l'impression elle-même. Il existe donc un grand nombre et une grande variété de versions de manuscrits. C'est à la fois la difficulté et la richesse des manuscrits de la moindre zaouïa ou médersa, de la moindre famille d'imams ou de marabouts. Ces écrits où le Coran figure en première place sont considérés comme des trésors sacrés et ce caractère sacré s'étend par assimilation à tous les manuscrits considérés comme des trésors patrimoniaux, ils circulent peu et son donc rares.

Ces manuscrits se trouvent, on l'a dit, conservés sur place et menacés. Ils ont été rangés pendant longtemps dans des armoires murales, sur des tablettes de terre, dans des paniers ou des coffres de bois, parfois de cèdre, souvent richement décorés à l'égal de la valeur de ce qu'ils contiennent. Telles sont souvent encore les bibliothèques du désert, à Laghouat ou Chinguetti par exemple. Ces modes de conservation frustes ne sont pas forcément les moins bons.

Il faut dire en revanche un mot sur la façon dont se présentent matériellement ces manuscrits. En général, on trouve dans des couvertures ou des étuis de cuir, parfois richement travaillés, des paquets de feuilles volantes ou de cahiers, et non pas des volumes reliés. L'absence de couverture cousue s'explique par le fait que cette disposition permet la lecture simultanée par plusieurs personnes de plusieurs pages d'un même livre. Cette disposition présente pour la conservation et pour le chercheur qui veut éditer des textes plusieurs difficultés. Les feuillets de papier, rarement en cahiers, sont souvent en désordre – certains ont pu être égarés - et dégradés par de multiples manipulations. Quand ils ne sont pas foliotés ou paginés. Il y a parfois un long et délicat travail de reconstitution à opérer. À l'intérieur d'une même couverture, il n'est pas rare de trouver réunis plusieurs textes différents.

Si on veut maintenant établir une typologie de ces manuscrits, on trouve : d'abord des corans, puis des dictionnaires de langue et des grammaires arabes pour l'apprentissage de la langue. En second lieu les

manuscrits scientifiques d'astronomie, pour se situer dans l'espace, faire son chemin, et de médecine, parfois d'origine grecque, mais adaptés et transformés, au cours de leur diffusion, aux usages traditionnels des plantes locales. Les manuscrits de droit, sentences juridiques où se mêlent aux copies de droit coranique et des hadits, des coutumes et jurisprudences locales forment un troisième groupe. Enfin, les manuscrits de caractère historique : chroniques, annales ou généalogies et les correspondances antérieures à l'arrivée de l'islam sont rares. Les manuscrits sont plus nombreux aux XVIIIe et surtout au XIXe siècle.

Pour nous résumer, la masse à explorer est immense en dépit d'un travail de recensement et d'inventaire ancien entrepris par de grandes institutions de conservation et d'études à commencer par l'Institut fondamental d'Afrique noire, mais aussi par exemple l'Institut Hamed Baba de Tombouctou avec lequel la BNF a des accords de coopération, d'échange et de formation de spécialistes, ou encore au Niger : L'Institut de recherches en sciences humaines (IRSH) de l'université Abdou Moumouni qui conserve des documents dans son département des manuscrits arabes et Ajami. Cette démarche est fortement appuyée par l'Unesco.

Mais il existe aussi de grandes collections constituées au XIXe siècle et aujourd'hui conservées par de grandes bibliothèques européennes notamment. En France la section des manuscrits arabes du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France est riche de quelques 7274 manuscrits arabes, de toutes dimensions, ceux relatifs à l'Afrique sont peu nombreux. Il faut aussi mentionner les bibliothèques universitaires françaises qui conservent plus de 300 manuscrits arabes (192 à la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg) essentiellement du Proche Orient.

III. Nécessité de s'intéresser aux manuscrits sahéliens

Jusqu'à présent, ce sont surtout les manuscrits du Proche Orient qui ont retenus l'attention des érudits et des chercheurs. On connaît beaucoup moins bien les manuscrits issus de l'Afrique au sud du Maghreb et du Machrek.

Depuis les Indépendances des inventaires ont été entrepris en Afrique, voir par exemple dès 1965, le rapport de mission de l'Unesco d'Adam Heymowski, *Mauritanie, organisation de la bibliothèque nationale de Mauritanie*, qui recense pour un certain nombre de localités le nombre de famille possédant une bibliothèque. Les pays de la région ont créé des centres de recherche et de collecte spécialisés, au sein des

départements de sciences humaines de leurs universités. En Afrique la connaissance des manuscrits dans les familles est difficile et délicate, car il s'agit de propriété privée et précieuse qui touche l'intime de leur détenteur.

Les bibliothèques du désert sont soumises à de nombreuses menaces. L'instabilité politique et militaire qui règne dans cette région ne favorise pas la conservation et des destructions ont pu se produire (Tombouctou). Par réaction, la menace islamiste au Sahel favorise une prise de conscience de la valeur patrimoniale et culturelle de ces écrits et un besoin de sauver ce patrimoine. Voir à ce sujet la coopération exemplaire, déjà citée, qui existe depuis plusieurs années entre la Bibliothèque nationale de France et la bibliothèque de l'Institut Hamed Baba de Tombouctou.

Dans le même temps, cette situation favorise la dispersion, la vente et le vol, et permet un trafic de ces œuvres auprès des musées, sans parler des collectionneurs privés. Par exemple le récent musée des arts islamiques de Kuala Lumpur est riche de manuscrit maghrébins.

La conservation est une chose, la connaissance et l'étude en est une autre. En France, à la Bibliothèque nationale de France les manuscrits arabes du sahel, qui y sont conservés, sont l'objet de soins particuliers et d'un travail d'érudition, d'études codicologiques, d'identification et de catalogage long et difficile, car il existe peu de spécialistes. Ainsi, a été publié en 1985 *l'Inventaire de la bibliothèque 'Umarienne de Ségou* par Nouredine Ghali. Les catalogues sont imprimés au fur et à mesure de l'achèvement d'une série de manuscrits. Mais le travail s'arrête là. Des accords de principe ont été pris avec la Bibliothèque nationale de France pour que, en aval de ce travail, le groupe de travail français des *Fontes Historiae Africanae* puisse sélectionner des manuscrits inédits qu'il serait important de publier. La Bibliothèque nationale de France a différentes coopérations en cours particulièrement avec la bibliothèque de l'Institut Hamed Baba de Tombouctou.

IV. Le groupe de travail français des Fontes Historiae Africanae

Le groupe de travail français des *Fontes Historiae Africanae* est constitué au sein de l'Académie des sciences d'outre-mer. Il est pluridisciplinaire et se compose de linguistes spécialistes de l'arabe et des langues africaines, de géographes, d'historiens de l'Afrique, de conservateurs responsables de l'identification et de la description des manuscrits. Il a des partenaires institutionnels impliqués dans la même

démarche, avec des objectifs complémentaires de ceux de la section des manuscrits arabes du département des manuscrits de la BNF, qui travaille déjà avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT), des universités et des groupes de recherche en France et à l'étranger.

Les *Fontes Historiae Africanae* sont une entreprise éditoriale de longue haleine qui nécessitera également des moyens matériels. Dans l'immédiat un travail bibliographique de recensement et de repérage de textes inédits est en cours, ainsi qu'un premier test de publication portant sur un petit texte, le manuscrit de la chronique malgache manuscrit écrit en arabe et de langue malgache au début du XIX^e siècle (manuscrits malgache HB2, cote 321 de 56 pages). Ce manuscrit inédit appartient à l'Académie, ce qui facilite le travail. Ce sera la première pierre d'un édifice que l'on veut continuer de bâtir dans l'avenir.

Bibliographie

- Heymowski, Adam, (1965), *Mauritanie, organisation de la bibliothèque nationale de Mauritanie*, Nouakchott sept.1964 - février 1965.
- *L'Histoire générale de l'Afrique*, ouvrage collectif en huit volumes, Paris, Présence africaine/Edicef/Unesco.
- Monteil Vincent, (1966), *Les manuscrits historiques arabo-africains*, Dakar : I.F.A.N., 1966.
- *République fédérale d'Allemagne*, (1970) T. 1, pp. XIV-186.
- *Sources de l'histoire de l'Afrique au Sud du Sahara dans les archives et les bibliothèques françaises*, (1971), T. 3.. Vol. 1 Archives, pp. XIX-959.
- *Sources de l'histoire de l'Afrique au Sud du Sahara dans les archives et les bibliothèques françaises*, (1971), T. 4. Vol. 2 Bibliothèques, pp. IV-101.
- Thioub Ibrahima (dir), (2007), *Patrimoine et sources historiques en Afrique*. Dakar, Université Cheikh Anta Diop, Union Académique internationale, 2007, 175 p.